



Référendaire junior (h/f/x) pour le tribunal du travail du Brabant wallon

contrat de travail CDI

2021F02A.011

1 CONTENU DE LA FONCTION

Vous serez affecté au contentieux du règlement collectif de dettes, au contentieux de droit social, de sécurité sociale et d'aide sociale et à la gestion des connaissances.

En fonction des possibilités et des impératifs des tâches prioritaires, vous pourrez également jouer un rôle en tant qu'acteur de réseau.

Mis-à-part la gestion des connaissances où vous pourrez avoir un rôle actif direct, vous assisterez les magistrats dans l'exécution de certaines de leurs missions, conformément à la législation en vigueur, et vous serez amené à préparer certaines décisions qui seront vérifiées et validées par ces derniers.

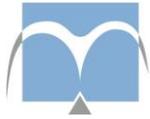
Les diverses tâches énumérées ci-dessous pourront vous être confiées, dans une mesure variable en fonction de leur complexité et des besoins du service.

Elles seront exécutées, sous la supervision d'un magistrat, en suivant les règles de droit, notamment judiciaire, civil, social, de la sécurité sociale et de l'aide sociale ainsi que les enseignements issus de la jurisprudence et de la doctrine.

- Votre rôle en matière de règlement collectif de dettes
 - Examen de l'admissibilité ;
 - Examen des rapports annuels des médiateurs ;
 - Examen des états de frais et honoraires des médiateurs ;
 - Examen des demandes de budget et donner un avis quant à leur pertinence ;
 - Préparation des ordonnances de refus de budget ;
 - Préparation des ordonnances de remplacement de médiateur
 - Eventuelle présence à l'audience ;
 - Projet de jugement ;
 - Recherche juridique dans un dossier précis à la demande d'un des magistrats

- Votre rôle dans les dossiers de droit social, de droit de la sécurité sociale et d'aide sociale
 - Eventuelle présence à l'audience ;
 - Projet de jugement ;
 - Recherche juridique dans un dossier précis à la demande d'un des magistrats ;
 - Eventuelle surveillance des expertises ;

- Votre rôle en matière de gestion des connaissances
 - Gestion de la documentation juridique (papier et électronique) propre au tribunal ;
 - Se former en permanence dans son domaine ;
 - Proposition d'acquisition d'ouvrages juridiques en lien avec la compétence matérielle du tribunal du travail ;



- Proposition de sélection de décisions à publier sur juridat ;
 - Préparation des décisions destinées à être publiées sur juridat ;
 - Examen, résumé et éventuelle présentation aux membres du tribunal des nouvelles législations, de nouvelles jurisprudences ou d'articles de doctrine importants ;
 - Recherches juridiques générales ;
 - Assister à certains colloques ou certaines formations prises en charge par l'Institut de formation judiciaire et en lien avec les besoins du tribunal, en résumer la teneur aux membres du tribunal et en classer la documentation ;
- Votre rôle en tant qu'acteur de réseaux
- Entretenir des contacts informels dans le cadre de son domaine d'expertise afin de contribuer à un meilleur fonctionnement du tribunal et/ou à une harmonisation des processus de travail ;
 - Participer à certaines réunions extérieures en présence d'un magistrat et en dresser le procès-verbal ;
 - Echanger avec les greffiers afin d'optimiser les processus de travail et les bonnes pratiques ;
 - Proposer au Comité de Direction des modifications pertinentes des processus de travail afin d'optimiser le service rendu aux justiciables.

La fonction est dirigée par :

- sur le plan hiérarchique : par le magistrat chef de corps (art. 162, § 2, alinéa 2 du Code judiciaire)
- sur le plan fonctionnel : par le ou les magistrats en charge des dossiers qui vous sont partiellement confiés.

Degré d'autonomie :

Le référendaire peut prendre de manière autonome des décisions relatives à l'organisation de ses activités dans ses domaines de résultats.

Un référendaire junior travaille sous l'étroite surveillance du magistrat titulaire des dossiers dans lesquels il fournit un apport ou pour lesquels il rend des avis. Les missions confiées et les résultats obtenus sont constamment contrôlés et suivis. L'encadrement évolue en fonction des progrès qu'il réalise.

2 PROFIL

Diplôme :

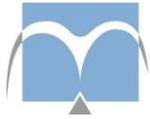
Etre titulaire d'une licence ou d'un master en droit.

Connaissances :

- Connaissance approfondie de l'organisation judiciaire ;
- Connaissance approfondie de la procédure civile et du code judiciaire ;
- Connaissance du droit civil et des principes de droit administratif ;
- Connaissance du droit du travail, du droit de la sécurité sociale, du droit de l'aide sociale et des régimes non-contributifs ainsi que du droit pénal social.

Compétences comportementales

- Contribuer à l'esprit d'équipe
- Accompagner des clients internes et externes de manière transparente, intègre et objective, leur fournir un service personnalisé et entretenir des contacts constructifs et de qualité ;
- Agir de manière intègre, conformément aux attentes de l'organisation et des justiciables, respecter la confidentialité et les engagements et éviter toute forme de partialité ;



- Planifier et gérer de manière active son propre développement en fonction de ses possibilités, intérêts et ambition, en remettant en question de façon critique son propre fonctionnement et en s'enrichissant continuellement par de nouvelles idées et approches, compétences et connaissances ;
- S'impliquer et démontrer de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumer la responsabilité de la qualité des actions entreprises ;
- Traduire des raisonnements et concepts abstraits et généraux en solutions pratiques.

3 EMPLOYEUR

Il y a un poste vacant de référendaire au tribunal du travail du Brabant wallon, Palais de Justice II, rue Clarisse 115 à 1400 Nivelles.

Le référendaire désigné auprès du tribunal du travail du Brabant wallon est susceptible de travailler dans les deux divisions du tribunal à savoir les divisions de Nivelles et de Wavre. La mobilité au sein des divisions fait partie intégrante de la fonction de niveau A.

Le **pouvoir judiciaire** est constitué par les cours et les tribunaux. A cet égard, une distinction est établie entre le **siège** (les juges des cours et tribunaux) et le parquet (le **ministère public**).

Le rôle des juges (**siège**) dans la société est essentiel. Ils appliquent le droit : ils tranchent des contestations civiles (opposant des citoyens ainsi que, dans certains cas, l'autorité et ses citoyens) et sanctionnent sur la base du droit pénal les personnes qui ont commis un délit ou qui ont contrevenu à une loi.

Le **ministère public**, également appelé le parquet, agit au nom de la société en tant que partie poursuivante ou garant de la loi en matière civile. En matière pénale, il recherche, instruit et poursuit les délits. Il veille également à ce que le nécessaire soit fait pour que les peines prononcées soient exécutées de manière appropriée.

Outre l'exercice de l'action publique, le parquet intervient également en matière civile et commerciale ainsi que dans les affaires portées devant les juridictions du travail lorsque la loi le prescrit ou lorsque son action est requise.

Le tribunal du Brabant wallon se compose d'un chef de corps (président), de 3 magistrats, d'un greffier en chef, de 5 greffiers, de 5 collaborateurs administratifs et de 6 assistants administratifs.

Le tribunal travaille en lien avec l'auditorat du travail du Brabant wallon (qui est situé dans le même bâtiment) dès lors que les dossiers de sécurité sociale, d'aide sociale et certains dossiers du contentieux relevant du droit du travail lui sont communiqués.

L'auditorat siège aux audiences de sécurité sociale, il donne un avis verbal ou écrit.

Dans le bâtiment occupé par le tribunal du travail du Brabant wallon siègent également le tribunal de l'entreprise, le tribunal de police section Nivelles, diverses justices de paix et ponctuellement la Cour d'assises.

Plus d'informations :

<http://www.justice.belgium.be>

<https://www.rechtbanken-tribunaux.be/fr/tribunal-du-travail-du-brabant-wallon>



4 OFFRE

Vous êtes engagé en tant que référendaire (niveau A) sur base d'un contrat à durée indéterminée. Echelle de traitement NA11 (minimum 21.880 € -max 29.360€ salaire brut annuel suivant l'ancienneté, non indexé). Index au 01/10/2018 = 1,7069.

Ce poste s'inscrit dans la fiche budgétaire 2 du SPF Justice.

La mobilité au sein des deux divisions du tribunal (Nivelles et Wavre) fait partie intégrante de la fonction de niveau A. L'affectation principale sera à la division de Nivelles.

Plus d'information : www.fedweb.be

Via Fedweb, vous pouvez consulter un simulateur de salaires qui vous précise le traitement brut et net : https://fedweb.belgium.be/fr/remuneration_et_avantages/traitement/calculator

5 CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **Diplôme exigé**

Licence ou master en droit

- **Atout**

- Bonne connaissance des outils informatiques de base (traitement de texte, messagerie, tableur);
- Bonne communication écrite et orale ;
- Expérience en droit social et en règlement collectif de dettes;
- Connaissance passive du néerlandais (pouvoir lire la jurisprudence et la doctrine) ;
- Une expérience administrative attestée dans le domaine judiciaire ou le domaine juridique au cours des deux dernières années (ex : cabinet d'avocat, étude notariale , étude d'huissier de justice, greffe, secrétariat d'auditorat ou de parquet).

6 POSTULER

Vous correspondez au profil et vous souhaitez postuler ?

Vous pouvez poser votre candidature **jusqu'au 24 septembre 2021 inclus** en adressant une lettre de motivation, votre curriculum vitae indiquant notamment votre n° de registre national et une copie de votre diplôme de licencié / master en droit à la présidente du tribunal à l'adresse spécifique rhttbw@just.fgov.be.

Ces documents devront être rédigés en français et en format PDF en respectant les noms des fichiers : NOM-Prénom-Motivation, NOM-Prénom-CV et NOM-Prénom-diplôme.

7 CANDIDAT AVEC HANDICAP

Vous pouvez demander une adaptation

Si en raison d'un handicap, vous souhaitez solliciter un aménagement de la procédure de sélection, merci d'en faire mention dans votre dossier de candidature.



Vous serez ensuite contacter par la cellule diversité du SPF Justice pour déterminer quelles adaptations raisonnables seront nécessaires pour la sélection.

8 PROCEDURE DE SELECTION

La procédure de sélection consiste en :

- Une présélection sur base du curriculum vitae et de la lettre de motivation peut avoir lieu si le nombre de candidatures est supérieur à 10.
Le screening tiendra compte des critères suivants :
Le candidat veille à respecter les consignes de postulation et à la bonne présentation de sa lettre de motivation et de son CV en évitant les fautes d'orthographe, les erreurs de grammaire, de conjugaison et de syntaxe et en privilégiant l'ordre chronologique pour la présentation de ses études, de ses formations et de son expérience professionnelle.
- La concordance du profil du candidat avec les exigences spécifiques de la fonction ainsi que sa motivation, l'intérêt et l'affinité avec le domaine sera évaluée lors d'un entretien avec un jury composé de la présidente, du greffier en chef et d'un magistrat de la juridiction.
- Le minimum requis pour réussir cette sélection est de 60%.
- Lieu de la sélection: Palais de Justice II du Brabant wallon, rue Clarisse, 115 à 1400 Nivelles.

Feedback

Après réception de votre résultat à une épreuve de sélection, vous pouvez demander dans les 2 mois un feedback par écrit.

9 LISTE DES LAUREATS

Si vous êtes lauréat ?

Le classement des lauréats sera établi sur base des résultats obtenus à l'entretien.

Si vous faites partie de ceux qui ne peuvent pas immédiatement entrer en fonction, votre nom est repris dans une liste valable 1 an en cas de nouvelle opportunité.

10 DONNEES DE CONTACT

Plus d'info sur la fonction et la procédure de sélection ?

Entité

TRIBUNAL DU TRAVAIL DU BRABANT WALLON
Palais de justice II
Rue de Clarisse, 115
1400 NIVELLES

<https://www.tribunaux-rechtbanken.be/fr/tribunal-du-travail-du-brabant-wallon>

E-mail : rhttbw@just.fgov.be